

XVII. Commission de RÉVISION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS ET RÉNOVATION DES LICENCES

Par Christian CHEVALIER.

Après l'adoption des nouveaux statuts et règlements de la fédération lors de l'assemblée générale, la commission a travaillé cette année sur le projet de rénovation des licences.

Ce travail paraît en effet devoir être effectué préalablement à l'adaptation des statuts des ligues et CDVL qui pourraient avoir à intégrer des évolutions liées à la rénovation des licences.

Le préprojet élaboré par les cadres de la fédération sous la houlette du directeur technique national a ensuite été présenté au comité directeur.

Il a suscité de nombreux débats et interrogations, justifiés par l'ampleur des changements et évolutions qu'il comporte : suppression de la notion de licence élève au profit de la notion de primo adhérent ; possibilité pour tous types de structures de délivrer tous types de licences ; réactualisation du club France autorisant la prise de licence en dehors d'une structure collective associative ou professionnelle... C'est un changement culturel d'importance, une ouverture à des fonctionnements de type « tribu » qui bouscule les équilibres construits jusqu'alors autour de la dimension associative traditionnelle.

Toutes les questions soulevées n'ont pas encore trouvé leur bonne réponse. Le débat est ouvert avec les professionnels, il concerne notamment la licence élève 7 jours...

Par delà ces débats qui sont à poursuivre, les réflexions du projet concernant les montants des licences par type nous amènent à réexaminer dans sa globalité la contribution financière demandée au licencié, et donc à mieux connaître pour cela les diverses autres cotisations liées à la vie associative des clubs, CDVL et ligues qui lui sont associées.

C'est pourquoi, le bureau directeur a décidé en fin d'année, à la demande de la commission, qu'une enquête auprès des ligues et CDVL soit conduite, afin de mieux connaître les pratiques existantes et de pouvoir réfléchir à leur harmonisation dans le cadre de la rénovation en cours.

C'est donc un vaste chantier qu'il nous faudra poursuivre en 2010, et qui devra continuer à mobiliser tous les acteurs majeurs de la fédération.